



Profil socio-sanitaire
des communes de Guadeloupe

CAPESTERRE DE MARIE-GALANTE

Observer pour comprendre





Profil socio-sanitaire des communes de Guadeloupe **Capesterre de Marie-Galante**

JUILLET 2018



L'Union régionale des professionnels libéraux, Médecins libéraux (URPS ML) de Guadeloupe a autorisé la transmission d'indicateurs de santé de l'Institut statistique des professionnels libéraux (ISPL) à l'ORSaG. L'ORSaG remercie l'ISPL et l'URPS ML. Il peut ainsi diversifier ses sources de données et élever la qualité des productions visant à améliorer la connaissance de la population guadeloupéenne.





SOMMAIRE

TABLES DES ILLUSTRATIONS	5
I/ Caractéristiques sociodémographiques	7
1/ Structure et évolution de la population	7
2/ Structure familiale et conditions de logement.....	9
3/ Activité économique.....	11
4/ Population active et emploi.....	12
5/ Revenus	15
6/ Scolarisation et diplôme	17
II/ Offre et consommation de soins.....	18
1/ Professionnels de santé libéraux.....	18
2/ Consommation de soins de ville.....	19
III/ État de santé de la population.....	20
1/ Admissions en affections de longue durée	20
2/ Hospitalisations	22
3/ Mortalité.....	24
4/ Spécificités communales dans l'ensemble régional	26
SYNTHESE	28
ANNEXE 1 : Principales sources de données exploitées	30
ANNEXE 2 : Liste des affections de longue durée (ALD)	32
ANNEXE 3 : Liste des maladies selon la classification internationale des maladies (CIM 10)	33



TABLES DES ILLUSTRATIONS

Tableaux

Tableau I - Évolution de la population de 2008 à 2013 selon la zone géographique	8
Tableau II - Structure de la population selon la zone géographique en 2013	8
Tableau III - Revenu fiscal moyen (en euros) déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2014 selon la zone géographique.....	16
Tableau IV - Effectifs et proportions d'allocataires du RSA, RSO et AAH selon la zone géographique au 31 décembre 2015.....	17
Tableau V - Effectifs et densités (pour 100 000 habitants) des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique en 2016	19
Tableau VI - Nombre d'actes réalisés pour 100 habitants par des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique en 2014	20
Tableau VII - Répartition des six causes de nouvelles admissions en ALD les plus fréquentes selon la zone géographique sur la période 2012-2014	21
Tableau VIII - Répartition des patients hospitalisés pour tumeur maligne selon la localisation cancéreuse et la zone géographique de résidence sur la période 2013-2015	24
Tableau IX - Répartition des six causes de décès les plus fréquentes selon la zone géographique sur la période 2008-2013	25
Tableau X - Spécificités des indicateurs des habitants de Capesterre de Marie-Galante.....	26
Tableau XI – Évolutions significatives des indicateurs des habitants de Capesterre de Marie-Galante.	27

Figures

Figure 1 - Répartition par sexe et âge de la population de Capesterre de Marie-Galante en 1990 et 2013	9
Figure 2 - Répartition des ménages de Capesterre de Marie-Galante selon la structure familiale en 1999 et 2013.....	10
Figure 3 - Part des ménages de Capesterre de Marie-Galante disposant dans leur logement des éléments de confort suivants en 1999 et 2013.....	10
Figure 4 - Répartition des établissements par secteur d'activité selon la zone géographique au 31 décembre 2014.....	11
Figure 5 - Répartition des emplois par secteur d'activité à Capesterre de Marie-Galante en 1999 et 2013	12
Figure 6 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité à Capesterre de Marie-Galante en 2013.....	13
Figure 7 - Répartition de la population active occupée âgée de 15 à 64 ans par groupe socioprofessionnel à Capesterre de Marie-Galante en 1999 et 2013	14
Figure 8 - Taux de chômage au sens du recensement par sexe et groupe d'âge à Capesterre de Marie-Galante en 2013.....	15



Figure 9 - Taux de scolarisation selon l'âge à Capesterre de Marie-Galante en 1999 et 2013.....	17
Figure 10 - Répartition de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé à Capesterre de Marie-Galante en 1999 et 2013	18
Figure 11 - Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD selon la zone géographique sur la période 2012-2014 (pour 100 000 habitants).....	21
Figure 12 - Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD chez les moins de 65 ans selon la zone géographique sur la période 2012-2014 (pour 100 000 habitants)	22
Figure 13 - Taux standardisé de patients hospitalisés pour tumeur maligne selon la zone géographique sur la période 2013-2015 (pour 100 000 habitants)	23
Figure 14 - Taux standardisé de mortalité générale selon la zone géographique sur la période 2008-2013 (pour 100 000 habitants)	24
Figure 15 - Taux standardisé de mortalité prématurée selon la zone géographique sur la période 2008-2013 (pour 100 000 habitants)	25



Méthode

Capesterre de Marie-Galante est membre de la **Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG)**. Cette communauté de communes créé depuis le 18 Juin 1994, rassemble les trois communes de l'île : **Grand-Bourg, Capesterre de Marie-Galante et Saint-Louis**.

L'ORSaG a choisi de comparer les données de la commune à celles de son EPCI d'appartenance et de la région.

Afin de mesurer l'évolution des différents indicateurs, deux notions ont été utilisées :

- **le point** est le résultat de la soustraction entre deux pourcentages
- **le taux d'évolution** est le résultat de la soustraction entre une valeur finale et une valeur initiale rapportée à la valeur initiale. Il permet de mesurer l'évolution des effectifs (exprimé en %).

I/ Caractéristiques sociodémographiques

1/ Structure et évolution de la population

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours d'une période.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire considéré et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le taux d'accroissement total est le rapport entre la variation de l'effectif de la population pendant une période et la population moyenne de cette période.

Le taux d'accroissement naturel est le rapport entre le solde naturel pendant une période et la population moyenne de cette période.

Le taux d'accroissement migratoire est le rapport entre le solde migratoire pendant une période et la population moyenne de cette période.

En 2013, la population de Capesterre de Marie-Galante est estimée à 3 309 habitants. Avec environ 72 habitants par kilomètre carré (hab/km²), la commune a une densité de population proche de celle de la Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG : 71 hab/km²) mais inférieure de celle de la région Guadeloupe (247 hab/km²) [Tableau I].

De 2008 à 2013, le nombre de Capesterriens a diminué (-0,8 % par an). Ce fléchissement s'explique par un solde migratoire négatif (-0,8 %) qui n'est pas compensé par le solde naturel, ce dernier étant nul.

De 1990 à 1999, la commune de Capesterre de Marie-Galante a connu une décroissance démographique semblable à celle observée de 2008 à 2013. De 1999 à 2008, le taux d'accroissement annuel moyen s'est établi à -0,4 %.

Tableau I - Évolution de la population de 2008 à 2013 selon la zone géographique

	Capesterre de Marie-Galante	CCMG	Guadeloupe
Population au 1 ^{er} janvier 2013	3 309	11 173	402 119
Densité de population 2013 (hab/km ²)	72	71	247
Taux d'accroissement annuel total entre 2008 et 2013	-0,8 %	-1,2 %	0,0 %
Taux d'accroissement naturel par an entre 2008 et 2013	0,0 %	0,0 %	0,6 %
Taux d'accroissement migratoire par an entre 2008 et 2013	-0,8 %	-1,2 %	-0,6 %

Source : Insee (État civil et Recensements 2008 à 2013)

Exploitation : ORSaG

À l'instar de l'ensemble de la Guadeloupe et de la CCMG, Capesterre de Marie-Galante compte davantage de femmes que d'hommes au sein de sa population (58 % de femmes et 42 % d'hommes). La proportion de femmes croît avec l'âge. Ainsi, elle correspond à 48 % de la population âgée de moins de 25 ans et à 56 % de la population âgée de 65 ans ou plus.

Plus d'un Capesterrien sur cinq est âgé de 65 ans ou plus (23 %). À la CCMG et en Guadeloupe, cette tranche d'âges représente respectivement 21 % et 15 % de la population [Tableau II].

Tableau II - Structure de la population selon la zone géographique en 2013

	Capesterre de Marie-Galante	CCMG	Guadeloupe
Part de femmes	52 %	53 %	54 %
Part de moins de 25 ans	28 %	29 %	33 %
Part de 65 ans ou plus	23 %	21 %	15 %

Source : Insee (Recensement 2013)

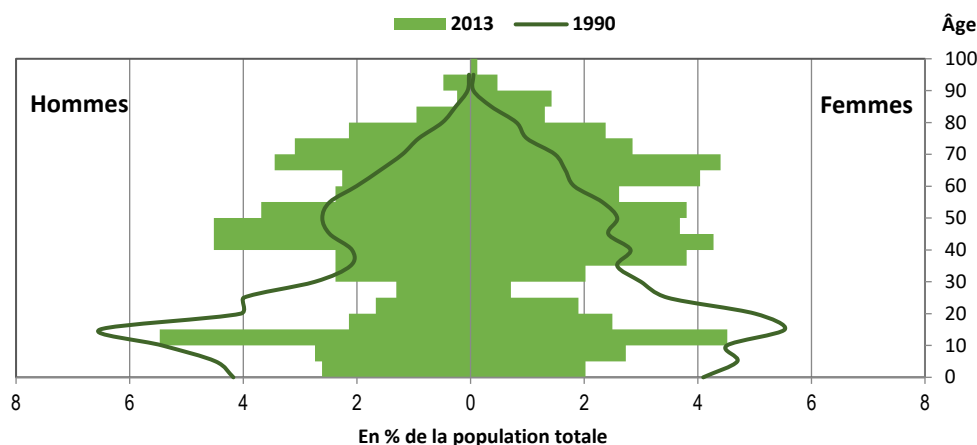
Exploitation : ORSaG

La commune n'échappe pas au vieillissement démographique qui touche l'ensemble de la Guadeloupe. Afin de mieux apprécier l'ampleur de ce vieillissement et son impact sur la pyramide des âges, les structures d'âges ont été comparées à plus de vingt ans d'intervalle. Ainsi, de 1990 à 2013, l'effectif de personnes âgées de moins de 25 ans a diminué de 49 % alors que l'effectif d'individus âgés de 65 ans ou plus a progressé de 103 %.

Sur la même période, la part d'individus âgés de 65 ans ou plus a augmenté de 13 points (+10 points dans l'ensemble de la CCMG et +7 points pour la Guadeloupe). La proportion de Capesterriens âgés de moins de 25 ans dans la population a diminué de 20 points (-18 points à la CCMG et -14 points en région).

Relativement aux autres tranches d'âges, les proportions plus faibles d'habitants âgés de 20 à 34 ans résultent à la fois de la baisse du nombre de naissances et du départ de jeunes afin de poursuivre des études ou trouver un emploi [Figure 1].

Figure 1 - Répartition par sexe et âge de la population de Capesterre de Marie-Galante en 1990 et 2013



Source : Insee (Recensements 1990 et 2013)

Exploitation : ORSaG

2/ Structure familiale et conditions de logement

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfants).

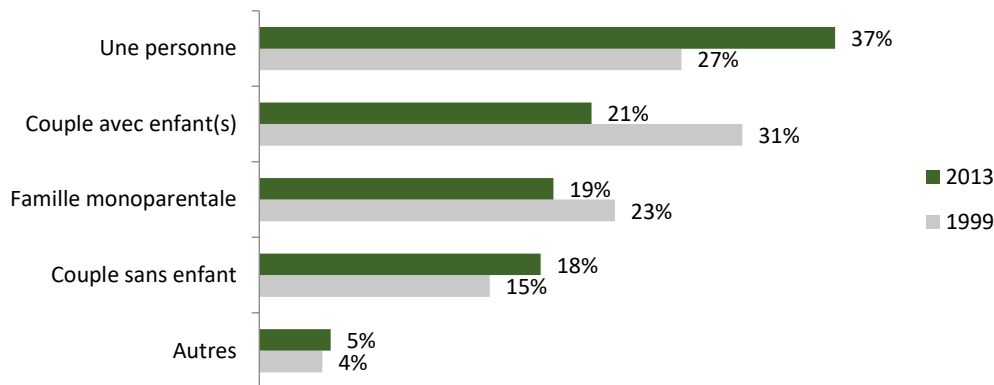
a) Structure familiale

En 2013, 1 469 ménages ont été dénombrés sur le territoire de Capesterre de Marie-Galante. Les ménages de personnes seules sont la première forme de ménages (37 % des ménages) [Figure 2].

Caractéristique de l'ensemble des départements et régions d'Outre-mer (DROM), la présence de familles monoparentales s'observe également dans la commune. En effet, les familles monoparentales représentent 19 % des ménages de la commune (19 % à la CCMG et 24 % en région). Dans la commune, pour 100 familles ayant des enfants âgés de 0 à 24 ans, 47 sont des familles monoparentales (48 pour la CCMG et 50 pour la Guadeloupe).

De 1999 à 2013, la part de couples avec enfant(s) a reculé de 10 points au profit notamment des personnes seules (+10 points). Ainsi, la taille moyenne des ménages poursuit sa diminution passant de 2,9 personnes par ménage en 1999 à 2,3 en 2013.

Figure 2 - Répartition des ménages de Capesterre de Marie-Galante selon la structure familiale en 1999 et 2013



Source : Insee (Recensements 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG

b) Conditions de logement

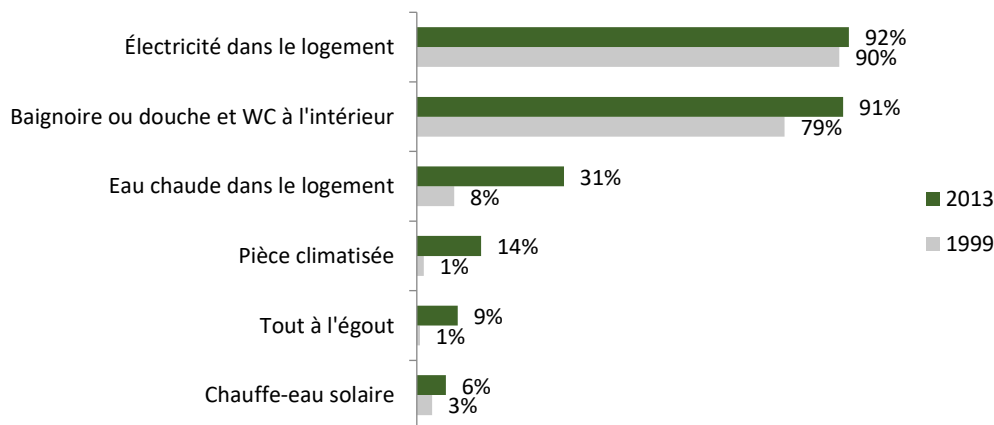
De 1999 à 2013, le nombre de résidences principales a augmenté de 21 % à Capesterre de Marie-Galante. Parallèlement, le nombre de logements vacants est également en hausse (+165 %), passant de 186 en 1999 à 493 en 2013.

En 2013, 80 % des ménages sont propriétaires de leur logement dans la commune. Cette proportion s'établit à 76 % dans la CCMG et à 60 % pour l'ensemble de la région. La part de ménages propriétaires à Capesterre de Marie-Galante a diminué de 9 points de 1999 à 2013.

Dans la commune, 3 % des résidences principales sont des logements d'habitation à loyer modéré (HLM) contre 5 % pour la CCMG et 15 % pour l'ensemble de la Guadeloupe.

Le niveau de confort des logements s'est amélioré comparativement à 1999. La part de ménages disposant de l'eau chaude ou d'une pièce climatisée dans leur logement a nettement augmenté de respectivement 23 et 13 points sur la période [Figure 3].

Figure 3 - Part des ménages de Capesterre de Marie-Galante disposant dans leur logement des éléments de confort suivants en 1999 et 2013



Source : Insee (Recensements 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG



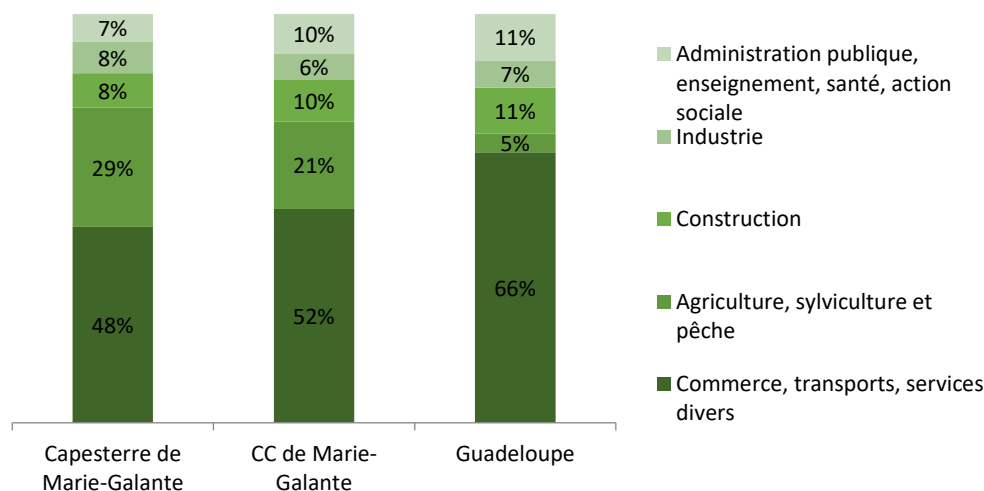
3/ Activité économique

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services pouvant être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un hôtel d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique, etc.

a) Établissements

Au 31 décembre 2014, Capesterre de Marie-Galante accueille 380 établissements sur son territoire, dont 48 % ont une activité de commerce, transports et services divers [Figure 4]. À l'inverse des autres secteurs d'activité, les établissements du secteur agricole sont proportionnellement plus représentés dans la commune que dans l'ensemble de la communauté de communes ou la région : 29 % à Capesterre de Marie-Galante contre respectivement 21 % et 5 %. Caractéristique domienne à laquelle n'échappe pas la commune, une large majorité des établissements n'a pas de salariés : 87 % à Capesterre de Marie-Galante, 81 % à la communauté de communes et 79 % en Guadeloupe.

Figure 4 - Répartition des établissements par secteur d'activité selon la zone géographique au 31 décembre 2014



Source : Insee (Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP))

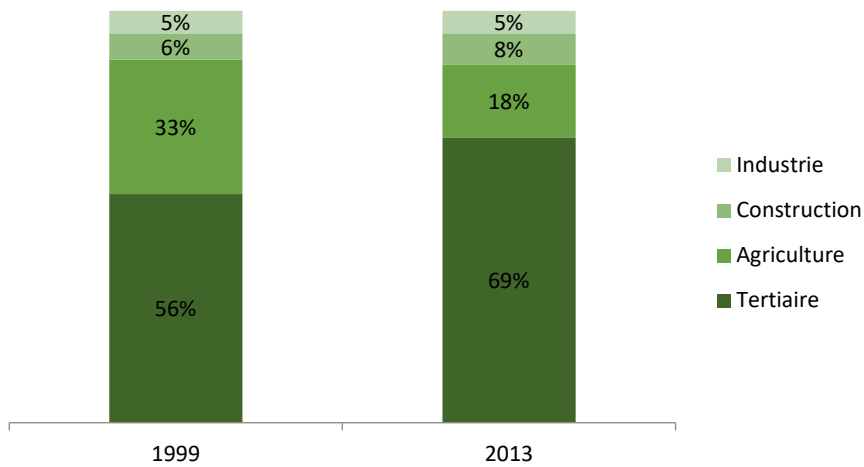
Exploitation : ORSaG

b) Emplois

En 2013, 581 emplois sont localisés à Capesterre de Marie-Galante. De 1999 à 2013, le nombre d'emplois dans la commune a diminué de 5 %. L'évolution est de -1 % dans la CCMG et de +16 % dans la région.

À l'instar de la CCMG et la région, le tissu productif de Capesterre de Marie-Galante est principalement tertiaire, englobant 69 % des emplois [Figure 5]. Cette prédominance est moins marquée que dans la CCMG (71 %) et la région (82 %). De 1999 à 2013, le poids du secteur tertiaire a augmenté à Capesterre de Marie-Galante (+13 points) contrairement au secteur de l'agriculture (-15 points).

Figure 5 - Répartition des emplois par secteur d'activité à Capesterre de Marie-Galante en 1999 et 2013



Source : Insee (Recensements 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG

4/ Population active et emploi

Les personnes actives au sens du recensement sont les personnes qui déclarent exercer une profession même à temps partiel, aider un membre de la famille dans son travail, être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ou être militaire du contingent.

Les actifs occupés au sens du recensement sont les personnes qui déclarent exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel, aider une personne dans son travail (même sans rémunération), être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur tout en exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Le taux d'activité est la proportion d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

Le taux d'emploi est la proportion d'individus ayant un emploi dans l'ensemble de la population en âge de travailler.

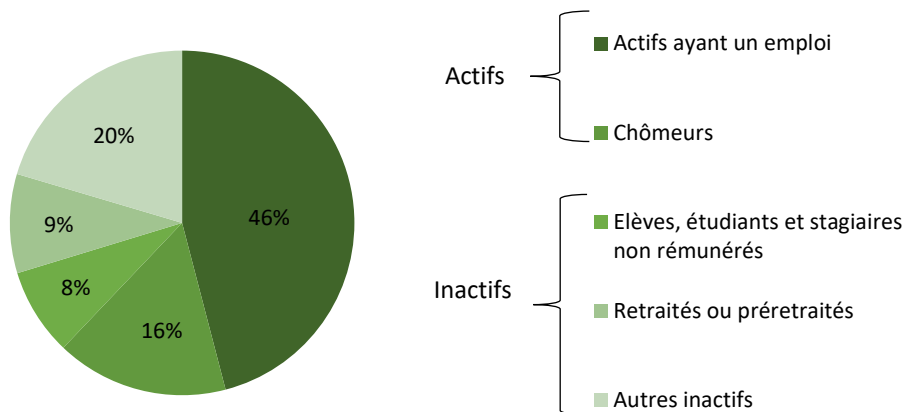
Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes âgées de 15 ans ou plus qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes âgées de 15 ans ou plus qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.

a) Population active

En 2013, 1 213 personnes actives résident à Capesterre de Marie-Galante. Elles représentent 62 % de la population en âge de travailler (15 à 64 ans) dans la commune [Figure 6]. De 1999 à 2013, le taux d'activité des résidents de la commune a diminué de 2 points.

Figure 6 - Répartition de la population âgée de 15 à 64 ans par type d'activité à Capesterre de Marie-Galante en 2013



Source : Insee (Recensement 2013)

Exploitation : ORSaG

b) Population en emploi

En 2013, parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, 897 Capesterriens occupent un emploi, soit 46 % des personnes de ce groupe d'âges. La proportion est inférieure à celle de l'ensemble la CCMG (50 %) ou de la région (49 %). De 1999 à 2013, le taux d'emploi des habitants de Capesterre de Marie-Galante a augmenté (+5 points). Cette augmentation résulte de la baisse du nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans (-13 %) plus rapide que celle du nombre de personnes en emploi (-1 %).

Parmi les habitants de la commune, le taux d'emploi des hommes est supérieur de 2 points à celui des femmes. Il est maximal chez les personnes âgées de 25 à 54 ans (57 %) et minimal chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans (18 %).

En 2013, les employés constituent le groupe socioprofessionnel le plus représenté parmi les actifs occupés de Capesterre de Marie-Galante [Figure 7]. Ainsi, 35 % des actifs occupés âgés de 15 à 64 ans font partie de ce groupe socioprofessionnel. De 1999 à 2013, la part des employés de la commune a augmenté de 2 points.

Deux groupes socioprofessionnels prennent de l'importance du fait de l'accroissement de leurs effectifs : les professions intermédiaires (+60 %) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (+75 %). À l'inverse, le nombre d'agriculteurs exploitants a diminué (-21 %) au cours de cette période.

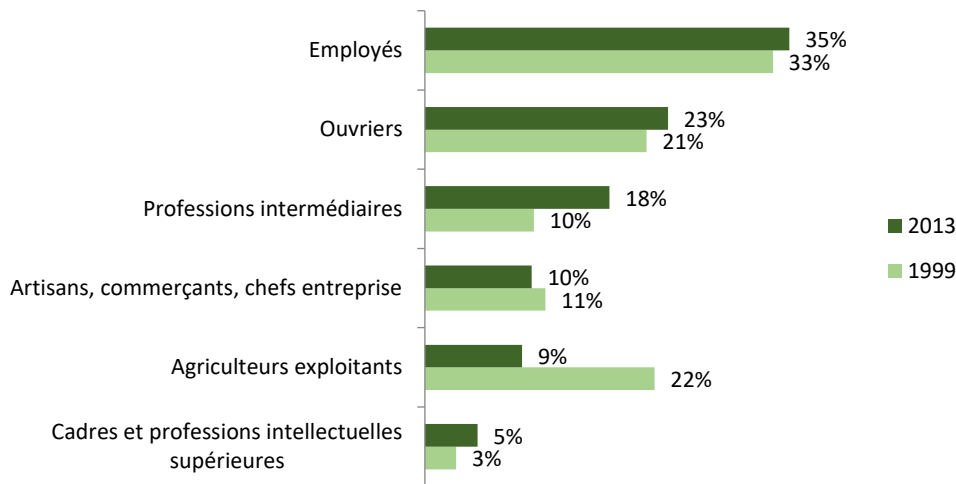
En 2013, 71 % des actifs occupés résidant dans la commune sont salariés, 54 % sont titulaires de la fonction publique ou disposent d'un contrat à durée indéterminée et 32 % travaillent à temps partiel.



Les hommes ont plus fréquemment le statut de non-salarié (indépendants, employeurs ou aides familiaux) que les femmes (35 % des actifs occupés masculins contre 22 % chez les femmes).

Enfin, près de cinq habitants de Capesterre de Marie-Galante sur dix (49 %) occupant un emploi travaillent hors de leur commune de domicile. Cette proportion est supérieure à celle de l'ensemble des habitants de la communauté de communes (30 %) mais inférieure à celle de l'ensemble des habitants de la Guadeloupe (58 %).

Figure 7 - Répartition de la population active occupée âgée de 15 à 64 ans par groupe socioprofessionnel à Capesterre de Marie-Galante en 1999 et 2013



Source : Insee (Recensements 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG

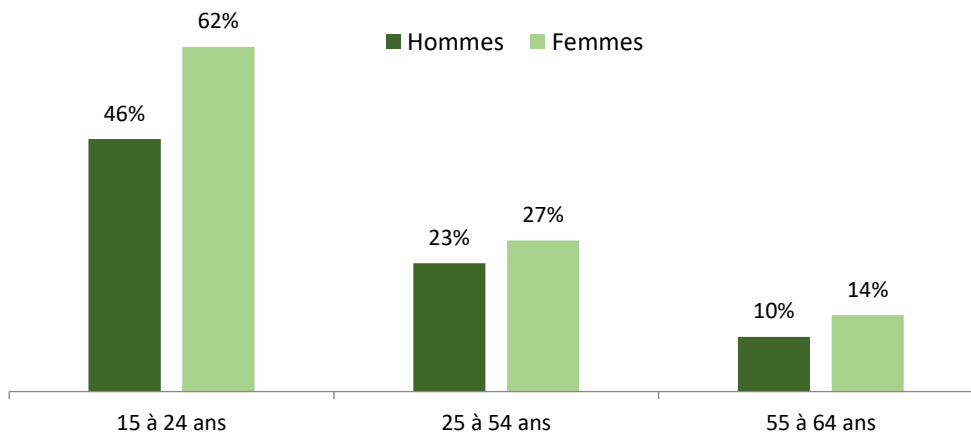
c) Chômage

En 2013, à Capesterre de Marie-Galante, 316 personnes âgées de 15 à 64 ans sont au chômage au sens du recensement. Dans la commune, le taux de chômage - calculé au sein de la population active - est de 26 %. Il est proche de ceux de la CCMG (27%) et de la région (29%).

De 1999 à 2013, le taux de chômage a reculé de 6 points. Cette diminution est liée à l'importante diminution du nombre de chômeurs (-27 %) habitant dans la commune.

Les jeunes sont les premiers concernés par le chômage [Figure 8]. À Capesterre de Marie-Galante, le taux de chômage atteint 52 % des 15-24 ans, 25 % des 25-54 ans et 12 % des 55-64 ans. Les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes (respectivement 28 % et 24 %).

Figure 8 - Taux de chômage* au sens du recensement par sexe et groupe d'âge à Capesterre de Marie-Galante en 2013



Source : Insee (Recensement 2013)

Exploitation : ORSaG

* Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à l'effectif total de la population active. Il est différent de la proportion de chômeurs présentée dans la Figure 6 qui est calculée en divisant le nombre de chômeurs à l'effectif de la population âgée de 15 à 64 ans.

5/ Revenus

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France hexagonale et le 1^{er} janvier 2011 dans les départements d'outre-mer. Cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin, il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Depuis le 1^{er} septembre 2010 a également été mis en place le RSA vers un public spécifique, le RSA jeune, pour les personnes âgées de moins de 25 ans et justifiant d'au moins deux ans d'activité dans les trois dernières années.

Mis en place en décembre 2001, le **Revenu de Solidarité Outre-mer (RSO)** est une prestation sous condition de ressources, spécifique aux départements d'Outre-mer (ainsi que pour Saint-Pierre-et-Miquelon). Pour y avoir droit, il faut remplir plusieurs conditions : être bénéficiaire du RSA depuis plus de deux ans dans les DOM, être âgé d'au moins 55 ans et de moins de 65 ans, et être sans activité professionnelle durant la perception de cette allocation. L'ouverture de droit à ce revenu met fin au droit au RSA.

L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est un minimum social créé par la loi du 30 juin 1975. C'est une prestation versée à tous les handicapés souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80% (sauf dérogation) par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Elle ne peut être attribuée avant l'âge de 20 ans, sauf cas particulier. Elle est soumise à un plafond de ressources calculé par ailleurs et peut se cumuler avec une rémunération tirée d'un travail.



Le calcul du nombre d'allocataires dont les **ressources sont constituées à 50 % ou 100 % des prestations** de la Caf concerne seulement les allocataires pour lesquels la Caf peut avoir connaissance des ressources. Ne sont pas donc pris en compte :

- les allocataires (et conjoints) âgés de plus de 65 ans. En effet pour ces populations, les Caf n'ont pas connaissance de l'ensemble de leurs ressources et notamment du minimum vieillesse, car il s'agit d'une prestation non imposable ;
- les allocataires étudiants percevant uniquement l'allocation logement (leurs ressources sont généralement nulles et augmenteraient à tort le nombre d'allocataires précaires) par contre les étudiants percevant d'autres prestations et ayant notamment une charge familiale sont comptabilisés.

a) Revenus déclarés

Mesuré à travers les revenus déclarés à la Direction générale des impôts, le niveau de vie des ménages de Capesterre de Marie-Galante est inférieur à celui de la CCMG ou de la région. Ainsi, en 2014, les 2 150 foyers fiscaux de la commune ont déclaré un revenu fiscal moyen de 10 967 euros [Tableau III]. Masquant des écarts de revenus conséquents selon l'imposition ou non des foyers, ce revenu moyen est de 12 176 euros pour l'ensemble des foyers fiscaux de la CCMG et de 16 670 euros pour ceux de Guadeloupe.

À Capesterre de Marie-Galante, plus de huit foyers fiscaux sur dix ne sont pas imposables (85 %), proportion proche de celle de la communauté de communes (84 %) mais supérieure à celle de la Guadeloupe (76 %).

Sur une période d'un an, le nombre de foyers fiscaux imposables a diminué de 12 % et l'effectif de foyers non imposables a progressé de 5 %. Le montant du revenu fiscal moyen par foyer à Capesterre Belle-Eau est resté quasi stable (11 005 euros en 2013).

Tableau III - Revenu fiscal moyen (en euros) déclaré par les foyers fiscaux en fonction de l'imposition en 2014 selon la zone géographique

	Capesterre de Marie-Galante	CCMG	Guadeloupe
Foyers fiscaux non imposables	6 983	7 535	9 028
Foyers fiscaux imposables	33 919	37 056	41 330
Ensemble des foyers fiscaux	10 967	12 176	16 670

Source : Direction générale des impôts

Exploitation : ORSaG

b) Minimas sociaux

Au 31 décembre 2015, le versement d'allocation(s) par la Caisse d'allocations familiales a concerné 1 475 Capesterriens (667 allocataires + 808 ayants-droit), soit 45 % de la population de la commune.

À cette date, 350 habitants de Capesterre de Marie-Galante perçoivent le Revenu de solidarité active (RSA). En tenant compte des ayants-droit, ce dispositif bénéficie au total à 656 personnes soit 20 % des habitants de la commune. La part de bénéficiaires du RSA est inférieure à celles de la communauté de communes (24 %) et de la Guadeloupe (25 %) [Tableau IV].



Au total, 409 Capesterriens ont des ressources constituées au moins à 50 % de prestations de la Caf, soit 61 % des allocataires de la commune. Cette proportion s'établit à 58 % au sein de la CCMG et à 53 % dans la région.

Tableau IV - Effectifs et proportions d'allocataires du RSA, RSO et AAH selon la zone géographique au 31 décembre 2015

	Capesterre de Marie-Galante	CCMG	Guadeloupe
Allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA)	350	1 314	50 236
pour 100 habitants âgés de 15 à 64 ans	19 %	20 %	19 %
Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)	656	2 642	99 917
pour 100 habitants	20 %	24 %	25 %
Allocataires du Revenu de Solidarité Outre-mer (RSO)	25	53	1 765
pour 100 habitants âgés de 50 à 64 ans	4 %	2 %	2 %
Allocataires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)	76	251	8 221
pour 100 habitants âgés de 20 à 59 ans	5 %	5 %	4 %

Sources : Caisse d'allocations familiales, Insee (Recensement 2013)

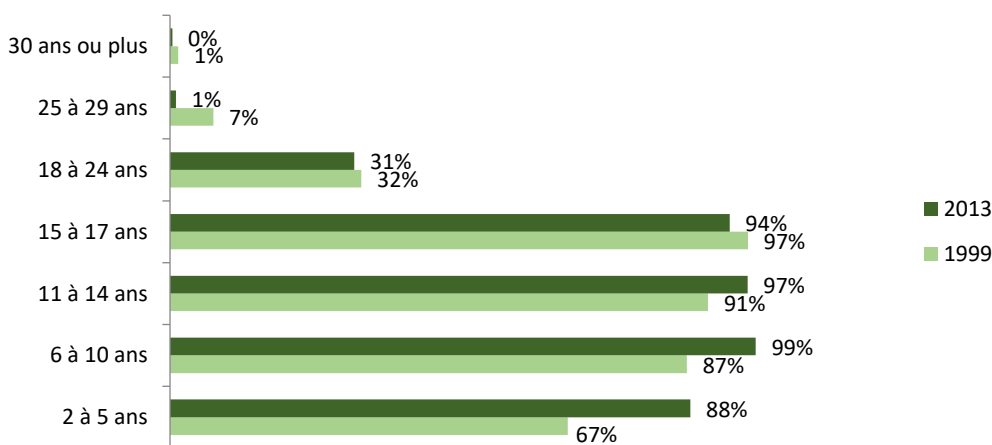
Exploitation : ORSaG

6/ Scolarisation et diplôme

a) Scolarisation

En 2013, 735 habitants de Capesterre de Marie-Galante sont scolarisés. Le taux de scolarisation des enfants d'âge préscolaire (2 à 5 ans) est de 88 % dans la commune. Pour ce groupe d'âges, l'augmentation du taux a été relativement importante de 1999 à 2013 (+19 points) [Figure 9]. Le taux de scolarisation culmine à 98 % lors de la période de scolarisation obligatoire (de 6 à 16 ans). À Capesterre de Marie-Galante, le taux de scolarisation pour les 18 - 24 ans (31 %), inférieur au taux régional (45 %) est supérieur au taux observé pour l'ensemble de la CCMG (26%).

Figure 9 - Taux de scolarisation selon l'âge à Capesterre de Marie-Galante en 1999 et 2013



Source : Insee (Recensements 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG



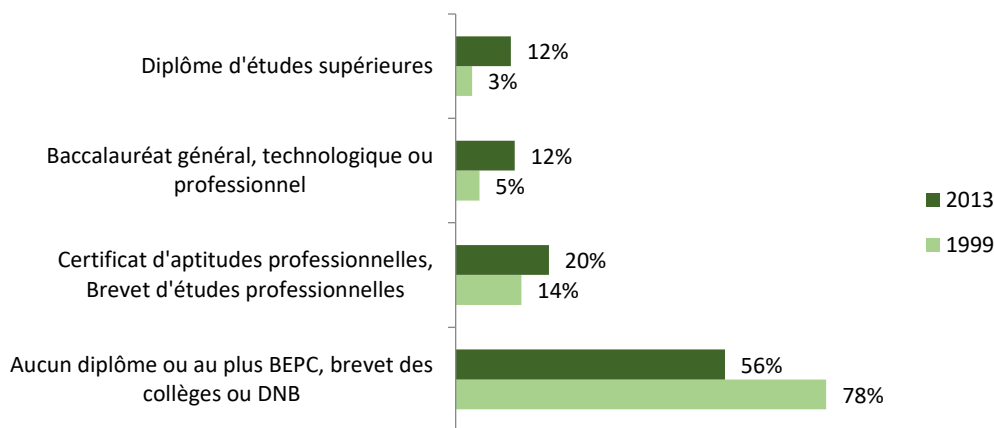
b) Niveau de diplôme

En 2013, à Capesterre de Marie-Galante, moins de la moitié (44 %) de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus est titulaire d'un diplôme au moins équivalent au Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou au Brevet d'études professionnelles (BEP). Cette proportion est plus élevée que celle observée au sein de la CCMG (40 %) et inférieure à celle de la région (53 %). Dans la commune, le fait d'être diplômé est plus fréquent chez les hommes que chez les femmes (45 % et 42 %).

Comparativement à 1999, où elle s'établissait à 22 % la proportion de diplômés a progressé de 22 points.

À Capesterre de Marie-Galante, les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont les diplômés proportionnellement les plus nombreux (20 %) [Figure 10].

Figure 10 - Répartition de la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus selon le diplôme le plus élevé à Capesterre de Marie-Galante en 1999 et 2013



Source : Insee (Recensements 1999 et 2013)

Exploitation : ORSaG

II/ Offre et consommation de soins

1/ Professionnels de santé libéraux

Les **professionnels libéraux** dénombrés dans cette étude sont ceux qui déclarent avoir au moins une activité libérale. Il s'agit des médecins libéraux exclusifs ou avec un exercice mixte (à la fois libéraux et salariés).

Au 1^{er} janvier 2016, deux médecins omnipraticiens exercent à Capesterre de Marie-Galante, soit 60 praticiens pour 100 000 habitants. La densité de généralistes libéraux de la commune est inférieure à celle de la CCMG ou de la région (chacun 81 professionnels pour 100 000 habitants) [Tableau V].

Aucun spécialiste n'exerce une activité libérale au sein de la commune. Ce constat est également fait dans plus de la moitié des communes de la Guadeloupe, où aucun spécialiste n'est installé.

Dans la commune, les professionnels de santé les plus représentés sont les infirmiers, avec 332 professionnels pour 100 000 habitants.



De façon générale, la densité de professionnels de santé de la commune exerçant dans le libéral est inférieure à celle de la CCMG ou de la région.

Tableau V - Effectifs et densités (pour 100 000 habitants) des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique en 2016

	Capesterre de Marie-Galante		CCMG		Guadeloupe	
	Effectifs	Densité	Effectifs	Densité	Effectifs	Densité
Médecins généralistes	2	60	9	81	326	81
Médecins spécialistes	0	0	4	36	263	65
Chirurgiens-Dentistes	1	30	2	18	173	43
Sages-femmes*	0	0	1	45	62	64
Infirmiers	11	332	46	412	1 585	394
Masseurs-Kinésithérapeutes	2	60	12	107	535	133
Pédicures-Podologues	0	0	1	9	65	16
Orthophonistes	0	0	1	9	105	26
Orthoptistes	0	0	0	0	16	4
Psychologues	0	0	0	0	54	13
Diététiciens	0	0	0	0	10	2
Total	16	-	76	-	3 194	-

Source : RPPS et Adeli 2016, Insee (Recensement 2013)

Exploitation : ORSaG

*Population RP 2013 Femmes de 15 à 49 ans

2/ Consommation de soins de ville

La consommation de soins de ville a été analysée à partir des données de remboursement des différents régimes d'assurance maladie obligatoire issue de la base de données Système National d'information inter-régimes de l'Assurance Maladie. Cette consommation de soins de ville a été évaluée par le nombre d'actes réalisés pour 100 habitants de la Guadeloupe, quel que soit le lieu de réalisation des actes. En considérant qu'une forte majorité de la population est couverte par un des régimes de l'assurance maladie - le régime général couvrant déjà à lui seul, 91 % de la population en 2015 – la consommation de soins se rapporte à l'ensemble des habitants.

En 2014, la consommation de soins médicaux – médecine générale et spécialités – des Capesterriens s'établit à 652 actes pour 100 habitants [Tableau VI]. Cette consommation, évaluée par le nombre d'actes médicaux réalisés auprès des assurés sociaux domiciliés dans la commune, est proche de celle de l'ensemble des habitants de la communauté de communes mais inférieure à celle de la région (respectivement 642 et 714 actes pour 100 habitants).

Au cours de cette année, la consommation de soins infirmiers est de 15 244 actes pour 100 habitants. Elle reste plus élevée que la consommation des habitants de la CCMG (11 146 actes pour 100 habitants) et est cinq fois supérieure à celle de l'ensemble des Guadeloupéens (3 291 actes pour 100 habitants). Les Capesterriens ont également plus eu recours aux services de masseurs-kinésithérapeutes que leurs homologues de la communauté de communes et de la région.



Tableau VI - Nombre d'actes réalisés pour 100 habitants par des professionnels de santé libéraux selon la zone géographique en 2014

	Nombre d'actes réalisés		
	Capesterre de Marie-Galante	CCMG	Guadeloupe
Médecins généralistes	436	406	358
Médecins spécialistes	216	236	355
Dentistes	69	71	102
Sages-femmes*	57	58	93
Infirmiers	15 244	11 146	3 291
Masseurs-Kinésithérapeutes	2 565	1 359	406

Sources : SNIIRAM, Insee (Recensement 2013)

Exploitation : ISPL, ORSaG

*Population RP 2013 Femmes de 15 à 49

III/ État de santé de la population

Les indicateurs de morbidité (nouvelles admissions en ALD et hospitalisation) et de mortalité renseignent sur l'état de santé d'une population. L'indicateur retenu dans ce document est le taux standardisé.

Les données relatives à un territoire concernent les individus domiciliés sur ce territoire, indépendamment du lieu de survenue de l'évènement.

Le **taux standardisé sur l'âge et le sexe** est le taux que l'on observerait dans la population étudiée si elle avait la même structure par âge qu'une population de référence. Il est calculé en pondérant les taux par âge observés dans les populations comparées par la structure par âge de la population de référence (ici, la France entière au RP 2006). Il permet de comparer la survenue d'évènements sur deux territoires en éliminant l'effet de l'âge. Un test statistique a été effectué afin de mettre en évidence les différences significatives (au seuil de 5 %)¹.

1/ Admissions en affections de longue durée

Les **affections de longue durée** (ALD) sont des maladies graves ou chroniques, nécessitant un traitement prolongé et coûteux. Elles ouvrent droit à une prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie des dépenses de santé liées à ces maladies. La liste des ALD est établie par décret et comporte 30 affections ou groupes d'affections (annexe 2).

En raison de la suppression de l'hypertension artérielle sévère (ALD 12) de la liste des ALD 30 (décret n°2011-726), les analyses concernant l'ensemble des ALD excluent l'ALD 12.

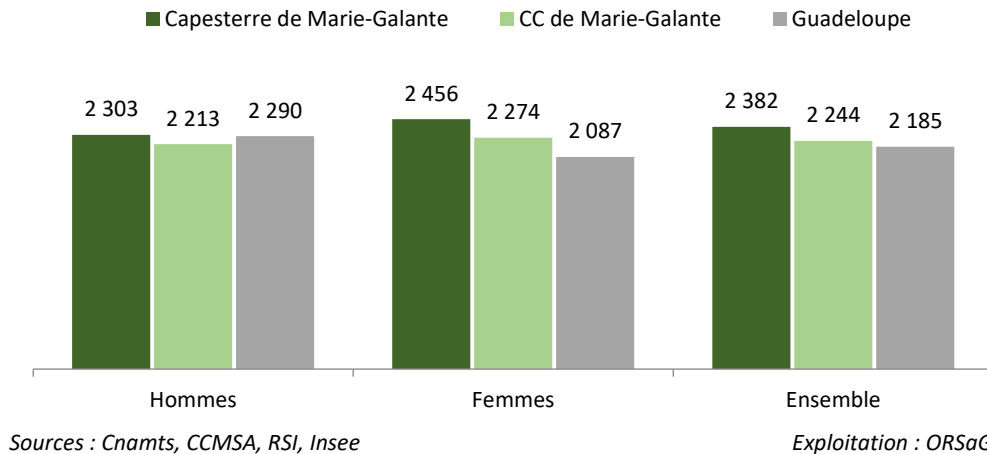
Sur la période 2012-2014, 90 personnes domiciliées à Capesterre de Marie-Galante ont été admises en ALD, en moyenne, chaque année. Le taux standardisé correspondant est de 2 382 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 habitants. Il ne diffère pas significativement de celui de la CCMG (2 244 pour

¹ Le test statistique prend en compte la taille des populations, ce qui explique que certaines unités géographiques peuvent avoir un test non significatif par rapport au territoire de comparaison alors que leurs taux sont plus ou moins élevés que ceux d'autres unités géographiques qui enregistrent pourtant un test significatif.



100 000) ou de la Guadeloupe (2 185 pour 100 000). Il en est de même pour les taux standardisés calculés en fonction du sexe [Figure 11].

Figure 11 - Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD selon la zone géographique sur la période 2012-2014 (pour 100 000 habitants)



À Capesterre de Marie-Galante, chez les hommes, le diabète de type 1 ou 2 est la première cause d'admissions en ALD (un quart des nouvelles admissions) suivi des tumeurs malignes (24 %) puis à proportion égale les accidents vasculaires cérébraux invalidants, l'insuffisance cardiaque grave et les artériopathies chroniques. Chez les femmes, la première cause d'admissions en ALD est également le diabète de type 1 ou 2 (près de quatre nouvelles admissions sur dix) suivi à proportion égale des tumeurs malignes, des accidents vasculaires cérébraux invalidants et de l'insuffisance cardiaque grave [Tableau VII].

Dans la commune, la prostate est la localisation cancéreuse à l'origine du plus grand nombre d'admissions en ALD pour tumeur maligne sur la période.

Tableau VII - Répartition* des six causes de nouvelles admissions en ALD les plus fréquentes selon la zone géographique sur la période 2012-2014

	Répartition des nouvelles admissions en ALD					
	Capesterre de Marie-Galante		CCMG		Guadeloupe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Diabète de type 1 ou 2	30 %	38 %	24 %	39 %	28 %	33 %
Tumeur maligne (...)	24 %	10 %	32 %	11 %	21 %	16 %
Accident vasculaire cérébral invalidant	7 %	10 %	8 %	10 %	8 %	6 %
Insuffisance cardiaque grave (...)	7 %	10 %	8 %	6 %	7 %	6 %
Artériopathies chroniques	7 %	5 %	4 %	5 %	3 %	3 %
Affections psychiatriques de longue durée	5 %	5 %	6 %	4 %	9 %	10 %

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI, Insee

Exploitation : ORSaG

*La répartition est calculée en faisant la somme des admissions survenues chaque année de 2012 à 2014 pour une cause donnée, rapportée à l'ensemble des admissions survenues sur le territoire considéré au cours de la même période.

Sur la période 2012-2014, 39 nouvelles admissions en ALD, en moyenne, par an ont concerné des personnes âgées de moins de 65 ans habitant Capesterre de Marie-Galante, soit 43 % des nouvelles

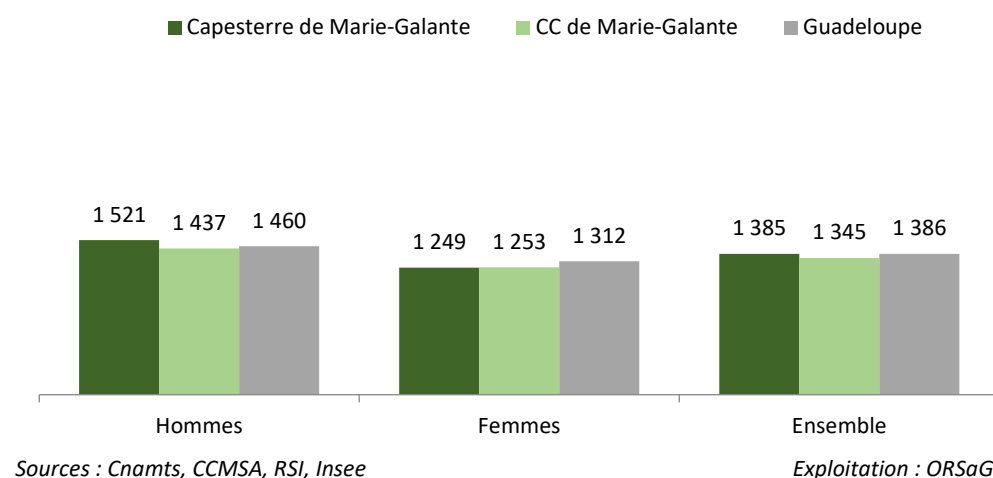


admissions. Cette proportion est inférieure à celles observées au sein de la CCMG (44 %) et de la Guadeloupe (57 %).

Dans la commune, le taux standardisé d'admissions en ALD s'établit à 1 385 admissions pour 100 000 habitants âgés de moins de 65 ans [Figure 12]. Il ne diffère pas du taux de la communauté de communes (1 345 pour 100 000) ou de la Guadeloupe (1 386 pour 100 000). Il en est de même pour les taux standardisés calculés en fonction du sexe.

Le diabète de type 1 ou 2 est la première cause d'admissions en ALD avant cet âge (43 %) suivi des tumeurs malignes (12 %) puis des affections psychiatriques de longue durée (10 %).

Figure 12 - Taux standardisé de nouvelles admissions en ALD chez les moins de 65 ans selon la zone géographique sur la période 2012-2014 (pour 100 000 habitants)



2/ Hospitalisations

Les **données d'hospitalisation** sont obtenues à partir du programme de médicalisation des systèmes d'informations (PMSI). Elles prennent en compte les patients hospitalisés de la commune, quel que soit l'établissement de santé où ils ont été admis. Ces données ne sont pas le reflet de l'activité des établissements de soins présents sur le territoire.

Sont comptabilisées les hospitalisations d'au moins 24 heures (y compris pour des traitements itératifs) et les hospitalisations de moins de 24 heures pour des motifs autres que dialyse, chimiothérapie, radiothérapie et autres traitements itératifs, en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) dans les établissements hospitaliers publics et privés de France.

Dans ce chapitre, seules sont abordées les hospitalisations ayant pour motif le diabète et les tumeurs malignes, deux des maladies les plus fréquentes en Guadeloupe² en termes d'admissions en ALD.

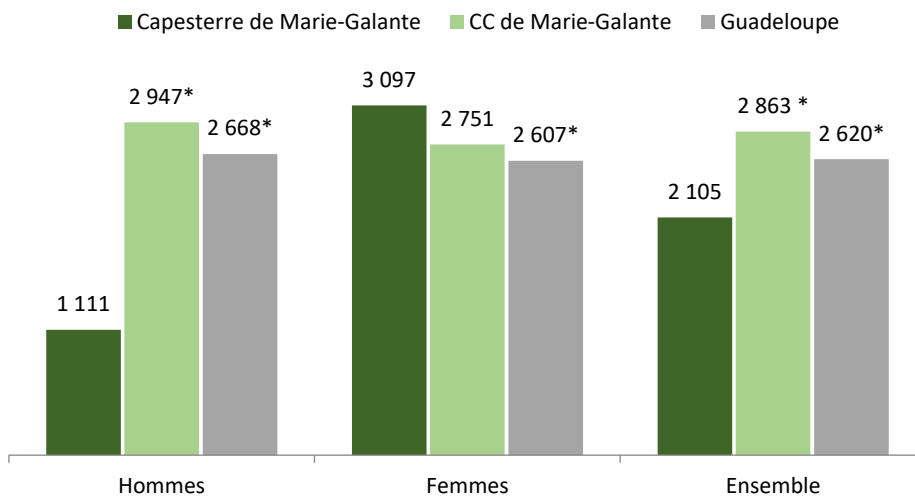
² Les données d'hospitalisation relatives aux maladies cardio-vasculaires ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce document.



Sur la période 2013-2015, 14 patients domiciliés à Capesterre de Marie-Galante ont été hospitalisés pour diabète³ (type 1 et type 2), en moyenne chaque année, soit un taux standardisé de 395 patients hospitalisés pour 100 000 habitants. Ce taux ne diffère pas du taux des habitants de la CCMG (450 pour 100 000) mais est significativement inférieur au taux des habitants de la Guadeloupe (589 pour 100 000).

Sur la même période, 82 Capesterriens ont été hospitalisés, en moyenne chaque année, pour tumeur maligne (hors radiothérapie ambulatoire). Le taux standardisé correspondant s'établit à 2 105 patients hospitalisés pour 100 000 habitants. Il est significativement inférieur au taux de l'ensemble des habitants de la CCMG (2 863 pour 100 000) ou de la région (2 620 pour 100 000). Il est en de même pour le taux d'hospitalisation des hommes. Le taux d'hospitalisation pour tumeur maligne de la population féminine de Capesterre de Marie-Galante est inférieure à celui des femmes vivant sur l'ensemble du territoire de la CCMG ou de la région [Figure 13].

Figure 13 - Taux standardisé de patients hospitalisés pour tumeur maligne selon la zone géographique sur la période 2013-2015 (pour 100 000 habitants)



Sources : PMSI MCO, Insee

Exploitation : ORS Centre - Val de Loire, ORSaG

* Différence significative avec la commune de Capesterre de Marie-Galante

Dans la commune, 26 % des patients hospitalisés pour tumeur maligne l'ont été pour cancer du sein, 15 % pour cancer de la prostate et 12 % pour cancer du côlon-rectum.

La part de patients de la commune hospitalisés pour cancer de la prostate ou du côlon-rectum est plus élevée que celle des habitants de la CCMG ou de la Guadeloupe [Tableau VIII].

³ Ces hospitalisations sont principalement dues aux complications liées au diabète.



Tableau VIII - Répartition des patients hospitalisés pour tumeur maligne selon la localisation cancéreuse et la zone géographique de résidence sur la période 2013-2015

	Capesterre de Marie-Galante	CCMG	Guadeloupe
Sein	26 %	22 %	24 %
Prostate	15 %	13 %	12 %
Côlon-rectum	12 %	8 %	7 %
Trachée, bronches et poumon	1 %	4 %	5 %

Nombre moyen de patients hospitalisés pour tumeur maligne par an	82	356	10 615
--	----	-----	--------

Sources : PMSI MCO

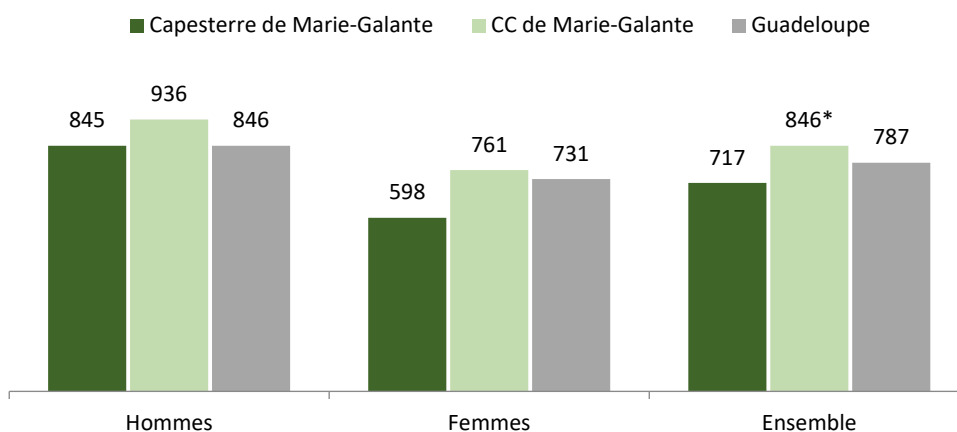
Exploitation : ORS Centre - Val de Loire, ORSaG

3/ Mortalité

Les **causes de décès** sont présentées selon les grands groupes de pathologies de la dixième classification internationale des maladies (CIM-10) (annexe 3).

Sur la période 2008-2013, 30 personnes domiciliées à Capesterre de Marie-Galante sont décédées, en moyenne, chaque année. Le taux standardisé de mortalité générale pour la période s'établit à 717 décès pour 100 000 habitants. Il est significativement inférieur au taux établi pour la CCMG (846 pour 100 000) et ne diffère pas de celui de la Guadeloupe (787 pour 100 000). D'un territoire à l'autre, les taux standardisés calculés en fonction du sexe ne diffèrent pas [Figure 14].

Figure 14 - Taux standardisé de mortalité générale selon la zone géographique sur la période 2008-2013 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm (CépiDc), Insee

Exploitation : ORSaG

* Différence significative avec la commune de Capesterre de Marie-Galante

Dans la population masculine, les maladies de l'appareil circulatoire sont la première cause de mortalité (un quart des décès) suivies des tumeurs (23 % des décès) et des décès non classés (21 %). Dans la population féminine, il s'agit d'abord des décès non classés (26 % des décès) puis des maladies de l'appareil circulatoire et des tumeurs (respectivement 21 % et 19 % des décès) [Tableau IX].

Le cancer de la prostate est la première cause de décès par cancer dans la commune.

Tableau IX - Répartition* des six causes de décès les plus fréquentes selon la zone géographique sur la période 2008-2013

Répartition des décès						
	Capesterre de Marie-Galante		CCMG		Guadeloupe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Décès non classés**	21 %	26 %	10 %	14 %	10 %	12 %
Maladies de l'appareil circulatoire	25 %	21 %	26 %	31 %	23 %	29 %
Tumeurs	23 %	19 %	29 %	20 %	25 %	22 %
Causes externes de morbidité et de mortalité	9 %	4 %	8 %	5 %	12 %	5 %
Maladies endocriniennes (...)	4 %	12 %	5 %	10 %	5 %	8 %
Maladies de l'appareil digestif	6 %	0 %	5 %	3 %	4 %	4 %

Source : Inserm (CépiDc)

Exploitation : ORSaG

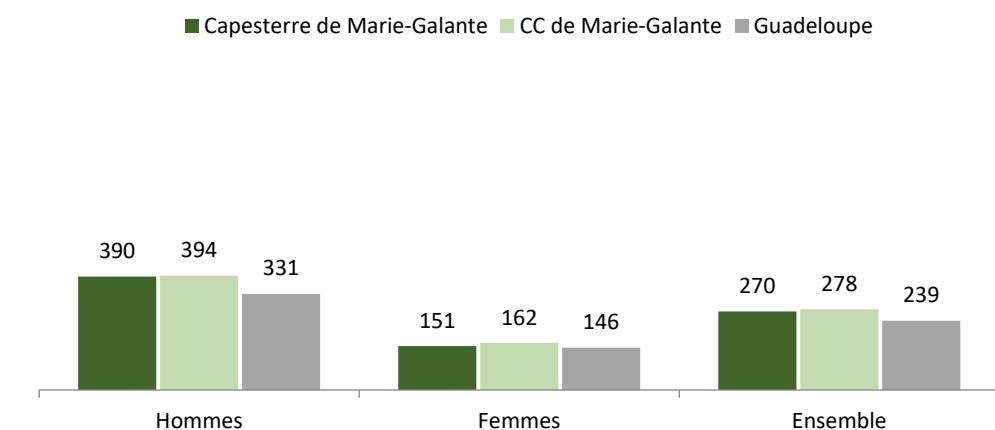
*La répartition est calculée en faisant la somme des décès survenus chaque année de 2008 à 2013 pour une cause donnée, rapportée à l'ensemble des décès survenus sur le territoire considéré au cours de la même période.

**Décès classés dans la CIM-10 dans la catégorie "Symptômes, signes et résultats anormaux d'examen cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs".

Sur la période 2008-2013, 7 Capesterriens sont décédés avant l'âge de 65 ans, en moyenne, par an, soit près d'un quart (23 %) des décès totaux de la commune. Le taux standardisé de mortalité prématurée s'établit à 270 décès pour 100 000 habitants. Il ne diffère pas du taux de la CCMG (278 pour 100 000) ou de la Guadeloupe (239 pour 100 000). Il en est de même, pour les taux standardisés calculés en fonction du sexe [Figure 15].

Les tumeurs sont la première cause de mortalité prématurée à Capesterre de Marie-Galante (trois décès sur dix), suivies des décès non classés et des causes externes de morbidité et de mortalité (près de deux décès sur dix chacun).

Figure 15 - Taux standardisé de mortalité prématurée selon la zone géographique sur la période 2008-2013 (pour 100 000 habitants)



Sources : Inserm (CépiDc), Insee

Exploitation : ORSaG



4/ Spécificités communales dans l'ensemble régional

Comparativement au taux régional, la population capesterrienne a des taux d'admissions en ALD pour maladie cardio-vasculaire (4 motifs d'ALD)⁴ et pour diabète supérieurs. Ses recours aux masseurs-kinésithérapeutes et aux soins infirmiers sont respectivement six et cinq fois plus élevés. À l'inverse, le taux d'hospitalisation pour tumeurs malignes ou diabète y sont inférieurs. Par ailleurs, les Capesterriens sont moins concernés par la mortalité par cancers, par maladies de l'appareil respiratoire, circulatoire ou du système nerveux ou par maladie hypertensive. Les nouvelles admissions en ALD pour cancer du côlon-rectum et maladie d'Alzheimer et autres démences sont proportionnellement moins nombreuses dans la commune [Tableau X].

Tableau X – Spécificités des indicateurs des habitants de Capesterre de Marie-Galante

Taux standardisés (pour 100 000 habitants) et recours aux soins (pour 100 habitants)			
	Capesterre de Marie-Galante	CCMG	Guadeloupe
Mortalité générale	717	846	787
Mortalité prématurée	270	278	239
Indicateurs supérieurs* au taux régional			
Admissions en ALD par maladie cardio-vasculaire	581	482	441
Admissions en ALD pour diabète de type 1 ou 2	828	718	649
Recours aux soins infirmiers	15 244	11 146	3 291
Recours aux masseurs-kinésithérapeutes	2 565	1 359	406
Indicateurs inférieurs* au taux régional			
Admissions en ALD pour cancer du côlon-rectum	15	36	36
Admissions en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	57	90	107
Hospitalisations pour diabète	395	450	589
Hospitalisations pour tumeur maligne	2 105	2 863	2 620
Mortalité par maladie de l'appareil circulatoire	148	222	206
Mortalité par cancers	141	199	176
Mortalité par maladie hypertensive	11	34	29
Mortalité par maladie du système nerveux	16	30	42
Mortalité par maladie respiratoire	4	22	37

Sources : Inserm (CépiDc), Cnamts, CCMSA, RSI, PMSI MCO, SNIIRAM, Insee

Exploitation : ORSaG

* Différence significative avec l'indicateur de la Guadeloupe (ALD, hospitalisation et mortalité)

Sur la période 2009- 2015, le nombre moyen annuel de naissances vivantes à Capesterre de Marie-Galante est de 26. L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) qui est de 2,0 enfants par femmes est égal à celui de l'ensemble régional. Sur cette même période, le taux de fécondité des femmes de la commune âgées de 40 à 54 ans est de 8,8 naissances pour 1 000 femmes. En Guadeloupe, ce dernier est de 7,4 naissances pour 1 000 femmes âgées de 40 à 54 ans. Chez les mineures âgées de 15 à 17 ans, le taux de fécondité à Capesterre de Marie-Galante est de 5,8 naissances pour 1 000 mineures, taux proche du

⁴ Sont concernés les ALD n°1, ALD n°3, ALD n°5 et ALD n°13 (Annexe 2).



niveau régional (5,7 naissances pour 1 000 mineures). La CCMG est l'EPCI ayant le taux de fécondité des mineures âgées de 15 à 17 ans le plus élevé : 7,3 naissances pour 1 000 mineures de cette tranche.

De la période 2006-2008 à la période 2012-2014, la population de Capesterre de Marie-Galante a connu une augmentation significative de son taux de nouvelles admissions en ALD toutes causes. Il en est de même pour les admissions ayant pour motif le diabète, les tumeurs malignes, le cancer de la prostate et les maladies cardiovasculaires [Tableau XI].

À l'instar de la mortalité générale des habitants de la CCMG et de la région, la mortalité générale des Capesterriens a diminué significativement de la période 2001-2007 à la période 2008-2013 [Tableau XI]. La mortalité par maladie de l'appareil circulatoire, par cancer, par maladies hypertensives ou par maladie liée à l'alcool a également reculé [Tableau XI].

Tableau XI – Évolutions significatives des indicateurs des habitants de Capesterre de Marie-Galante

Admissions en ALD	Taux standardisés (pour 100 000 habitants)					
	Capesterre de Marie-Galante		CCMG		Guadeloupe	
	2006-2008	2012-2014	2006-2008	2012-2014	2006-2008	2012-2014
Admissions ALD toutes causes (hors ALD 12)	1 822	2 382	1 857	2 244	1 920	2 185
Admissions pour diabète de type 1 et 2	564	828	567	718	629	649
Admissions pour tumeurs malignes	319	372	360	460	344	398
Admissions pour maladie cardiovasculaire	295	581	310	482	354	441
Admission pour cancer de la prostate	182	287	331	428	285	280
Mortalité	Capesterre de Marie-Galante		CCMG		Guadeloupe	
	2001-2007	2008-2013	2001-2007	2008-2013	2001-2007	2008-2013
	2001-2007	2008-2013	2001-2007	2008-2013	2001-2007	2008-2013
Mortalité générale	1 086	717	1 059	846	864	787
Mortalité par maladie de l'appareil circulatoire	354	148	300	222	264	206
Mortalité par cancer	251	141	237	199	197	176
Mortalité par maladies hypertensives	62	11	64	34	38	29
Mortalité par maladie liée à l'alcool	68	15	58	42	37	28
Mortalité par maladie de l'appareil circulatoire des moins de 65 ans	74	21	56	34	46	37

Sources : Inserm (CépiDc), Cnamts, CCMSA, RSI, SNIIRAM, Insee

Exploitation : ORSaG



SYNTHÈSE

CAPESTERRE de M-G

Structure et évolution de la population en 2013

- Densité de population : 72 habitants par km² (71 dans la CCMG et 247 dans la région Guadeloupe)
- 3 309 habitants, population en baisse depuis 2008 (-0,8 % par an)
- Population majoritairement féminine (58 % de femmes)
- 23 % de personnes âgées de 65 ans ou plus : augmentation de 13 points depuis 1990

Structure familiale et conditions de logements en 2013

- 1 469 ménages
- Prédominance des ménages de personnes vivant seules
- Depuis 1999, augmentation du nombre de résidences principales (ménages) de +21 %
- 80 % des ménages propriétaires, en diminution de 9 points depuis 1999
- Amélioration des conditions de logements : davantage de logements équipés de l'eau chaude et de la climatisation

Activité économique

- En 2014, 380 établissements à Capesterre de Marie-Galante, dont 48 % avec une activité de commerce, transports et services divers
- En 2013, 581 emplois localisés dans la commune, en augmentation depuis 1999 : +5 %
- Tissu productif essentiellement tertiaire (69 % des emplois)

Population active et emploi en 2013

- 897 habitants ayant un emploi : 46 % des 15-64 ans
- Diminution de l'effectif de personnes en emploi (- 1 %) et hausse du taux d'emploi (+5 points) depuis 1999
- Taux de chômage de 26 %, en baisse depuis 1999 : -6 points

Revenus en 2014

- Revenu fiscal moyen déclaré de 10 967 euros par foyer fiscal à Capesterre de Marie-Galante (12 176 euros dans la CCMG et 16 670 euros dans la région)
- Part élevée de foyers non imposables : 83 % des foyers (CCMG : 78 %, Guadeloupe : 76 %)



SYNTHÈSE

CAPESTERRE de M-G

Scolarisation en 2013

- 735 habitants de Capesterre de Marie-Galante scolarisés
- 44 % de titulaires d'au moins le CAP ou le BEP parmi les non scolarisés âgés de 15 ans ou plus (CCMG : 40 %, Guadeloupe : 53 %)
- Part de diplômés en augmentation depuis 1999 : +22 points

Offre et consommation de soins

- En 2016, densités des professionnels de santé de la commune globalement inférieures à celles de la CCMG et de la région
- 332 infirmiers pour 100 000 habitants (densité CCMG : 412 pour 100 000, Guadeloupe : 133 pour 100 000)
- En 2014, consommation des assurés sociaux de la commune plus élevée pour les soins infirmiers et de masso-kinésithérapies comparée à celle de la CCMG ou de la région

Nouvelles admissions en ALD (période 2012-2014)

- 90 habitants admis en affection de longue durée (ALD), en moyenne, par an
- 2 382 nouvelles admissions en ALD pour 100 000 habitants, taux standardisé non différent du taux de la CCMG ou de la région
- Diabète de type 1 ou 2 : 1^{re} cause d'admissions en ALD chez les hommes et les femmes

Hospitalisations (période 2013-2015)

- 14 habitants hospitalisés pour diabète, en moyenne, par an
- 395 patients hospitalisés pour diabète pour 100 000 habitants, taux standardisé significativement inférieur au taux de la Guadeloupe et non différent de celui de la CCMG
- 82 habitants hospitalisés pour tumeur maligne, en moyenne, par an
- 2 105 patients hospitalisés pour tumeur maligne pour 100 000 habitants, taux standardisé significativement inférieur au taux de la Guadeloupe ou de la CCMG
- 1^{re} cause d'hospitalisation pour tumeur maligne : Cancer du sein

Mortalité (période 2008-2013)

- 30 décès d'habitants de Capesterre de Marie-Galantes, en moyenne, par an
- 717 décès pour 100 000 habitants, taux standardisé de mortalité non significativement différent de ceux de la CCMG et de la Guadeloupe
- 1^{re} cause de mortalité des hommes : Maladies de l'appareil circulatoire
- 1^{re} cause de mortalité des femmes : Décès non classés



ANNEXE 1

Principales sources de données exploitées

Le recensement de la population

Il est réalisé par l'**Institut national de la statistique et des études économiques** (Insee). Il permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc.). Il apporte également des informations sur les logements. Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités.

ADELI

L'arrêté du 12 juillet 2012 fonde la mise en place d'un traitement de données à caractère personnel dénommé ADELI de gestion de l'enregistrement et des listes départementales de certaines professions et usages de titres professionnels. ADELI (**Automatisation DEs Listes**) est donc un système d'information national portant sur les professionnels de santé. Un numéro ADELI est attribué à tous les praticiens salariés ou libéraux et leur sert de numéro de référence pour les professionnels hors RPPS. C'est ce numéro qui est indiqué sur leurs cartes CPS. Les professions contenues dans le répertoire ADELI basculent progressivement vers le RPPS.

RPPS

Institué par l'arrêté du 6 février 2009 modifié en dernier lieu par l'arrêté du 18 avril 2017, le **Répertoire Partagé des Professionnels** intervenant dans le système de Santé (RPPS) est le répertoire unique de référence qui rassemble et publie des informations permettant d'identifier les professionnels de santé, sur la base d'un « numéro RPPS » attribué au professionnel toute sa vie. C'est un référentiel opposable : les données enregistrées sont réputées fiables et tiennent lieu de pièces justificatives.

SNIIRAM

Le **Système National d'Informations Inter Régimes de l'Assurance Maladie**, ou SNIIRAM, mis en place par la loi de financement de la sécurité sociale de 1999 est une base de données qui regroupe la totalité des informations issues de la liquidation des prestations réalisées par l'ensemble des offreurs de soins (professionnels de santé libéraux, structures hospitalières publiques et privées), tous régimes de l'Assurance-maladie confondus.



PMSI

Les données du **Programme de médicalisation des systèmes d'information** (PMSI) sont collectées par l'Agence technique pour l'information sur l'hospitalisation (ATIH). Il décrit de manière synthétique et standardisée l'activité médicale des établissements de santé avec comme objectifs de planifier et organiser les soins hospitaliers sur le territoire français ; de financer les établissements en fonction de leur activité. Chaque hospitalisation donne lieu à la création d'un recueil d'informations qui répertorie des données administratives et médicales extraites du dossier médical du patient. Dans ce recueil se trouvent résumés les problèmes de santé pris en charge et les actes médicaux réalisés pour les diagnostiquer et les traiter.

Les bases de données de mortalité du CépiDc

Depuis 1968, le CépiDc (**Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès**) de l'Inserm est chargé de réaliser annuellement la statistique nationale des causes médicales de décès en collaboration avec l'Insee. Cette statistique est établie à partir des informations recueillies à partir de deux documents : le certificat (rempli par le médecin constatant la mort) et le bulletin de décès (rempli par la mairie). En 2000, le CépiDc a mis en place un nouveau système avec comme objectif de produire une base de données sur les causes médicales de décès incluant toutes les données disponibles avec différents niveaux de présentation. Outre les données individuelles du décès (sexe, âge, lieu de décès...), la base de données comprend dorénavant les données suivantes :

- le code CIM10 de la cause initiale de décès ;
- le code CIM10 de chaque cause mentionnée sur le certificat ;
- le texte de chaque cause mentionnée sur le certificat.



ANNEXE 2

Liste des affections de longue durée (ALD)⁵

N° de l'ALD	Libellé
1	Accident vasculaire cérébral invalidant
2	Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques
3	Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques
4	Bilharziose compliquée
5	Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves
6	Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses
7	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immunodéficience humaine
8	Diabète de type 1 et diabète de type 2
9	Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave
10	Hémoglobinopathies, hémolyses chroniques constitutionnelles et acquises sévères
11	Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase grave
12	Hypertension artérielle sévère
13	Maladie coronaire
14	Insuffisance respiratoire chronique grave
15	Maladie d'Alzheimer et autres démences
16	Maladie de Parkinson
17	Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé et spécialisé
18	Mucoviscidose
19	Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif
20	Paraplégie
21	Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique
22	Polyarthrite rhumatoïde évolutive
23	Affections psychiatriques de longue durée
24	Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives
25	Sclérose en plaques
26	Scoliose idiopathique structurale évolutive
27	Spondylarthrite grave
28	Suite de transplantation d'organe
29	Tuberculose active, lèpre
30	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique

⁵ Le décret n° 2011-726 du 24 juin 2011 (JO du 26 juin 2011) a retiré l'hypertension artérielle sévère (ALD 12) de la liste des ALD 30 à compter du 27 juin 2011.



ANNEXE 3

Liste des maladies selon la classification internationale des maladies (CIM 10)

Chapitre	Libellé
I	Certaines maladies infectieuses et parasitaires
II	Tumeurs
III	Maladies du sang et des organes hématopoïétiques et certains troubles du système immunitaire
IV	Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques
V	Troubles mentaux et du comportement
VI	Maladies du système nerveux
VII	Maladies de l'œil et de ses annexes
VIII	Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde
IX	Maladies de l'appareil circulatoire
X	Maladies de l'appareil respiratoire
XI	Maladies de l'appareil digestif
XII	Maladies de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané
XIII	Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif
XIV	Maladies de l'appareil génito-urinaire
XV	Grossesse, accouchement et puerpéralité
XVI	Certaines affections dont l'origine se situe dans la période périnatale
XVII	Malformations congénitales et anomalies chromosomiques
XVIII	Symptômes, signes et résultats anormaux d'examens cliniques et de laboratoire, non classés ailleurs
XIX	Lésions traumatiques, empoisonnements et certaines autres conséquences de causes externes
XX	Causes externes de morbidité et de mortalité
XXI	Facteurs influant sur l'état de santé et motifs de recours aux services de santé
XXII	Codes d'utilisation particulière



Imm. Le Squal - Rue René RABAT
Houelbourg sud II - 97 122 Baie-Mahault
Tél.: 0590 47 61 94 / Fax : 0590 47 17 02
Email : info@orsag.fr / Site : www.orsag.fr



FINANCEMENT

